

## INTRODUCTION

« L'un des plus puissants orateurs qui  
aient paru en Canada depuis Papineau »

Wilfrid LAURIER,  
le 24 juillet 1877

Dans son dernier ouvrage, publié en 1997 au terme d'une réflexion soutenue sur la théorie politique et aussi sur le destin politique du Québec, le perspicace et profond politologue Gérard Bergeron s'intéresse à l'œuvre politique de deux premiers ministres québécois de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Honoré Mercier, qui exerça le pouvoir de 1887 à 1891, et Félix-Gabriel Marchand, en fonction de 1897 à 1900. Il est très intéressant de noter que Bergeron intitule son essai *Révolutions tranquilles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Ce choix de titre n'est pas qu'une astuce d'éditeur.

En effet, l'un et l'autre homme politique est mû par le libéralisme politique réformiste, par une volonté de modernisation des institutions politiques et juridiques et de la société, par le souci du développement économique fondé sur la mise en valeur des ressources naturelles et sur le développement industriel, notamment grâce au savoir-faire et à des capitaux étrangers. Les gouvernements de Mercier et de Marchand préfigurent les gouvernements réformistes québécois du XX<sup>e</sup> siècle, tels ceux d'Adélard Godbout (1939-1944), de Jean Lesage (1960-1966), de Robert Bourassa (1970-1976 et 1985-1994) et de René Lévesque (1976-1985). Marchand arrive au pouvoir un an après le prestigieux premier ministre canadien d'origine canadienne-française, Wilfrid Laurier, et en subit l'ombre, car il n'a ni le panache, ni l'esprit entreprenant, ni non plus la puissance oratoire de Mercier. Celui-ci se démarque aussi de son éventuel successeur par son farouche autonomisme provincial et même son vif nationalisme. Ce nationalisme de Mercier, qui ne conduit toutefois pas à une position franchement indépendantiste – car c'est plutôt de l'indépendance du Canada dont il est question, dans un contexte où le « Dominion », créé par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, est toujours une colonie de la Grande-Bretagne – est alimenté par des réalités politiques comme la propension centralisatrice du gouvernement fédéral conservateur de Sir John A. Macdonald (1867-1873 et 1878-1891), les agressions de provinces, telles que le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba, contre les droits scolaires de leurs minorités canadiennes-françaises catholiques et contre l'utilisation de la langue française, le procès et l'exécution, en 1885, du chef

des Métis francophones rebelles du Nord-Ouest, Louis Riel. Ces réalités politiques amènent Mercier à se faire le promoteur infatigable d'un « Parti national » rassemblant les libéraux et les conservateurs « nationaux », ceux des « bleus », pour reprendre une expression de l'époque, qui sont plus attachés à la protection de l'autonomie du Québec et qui refusent d'être les défenseurs inconditionnels et serviles du Parti conservateur fédéral. Cette idée d'un « Parti national » des Canadiens français est antérieure à l'exécution de Riel ; mais elle est puissamment stimulée aux yeux de Mercier par l'événement. L'idée est vivement combattue par Laurier qui appréhendait qu'elle ne fasse surgir un symétrique Parti national des Canadiens anglais majoritaire, ce qui serait désastreux à ses yeux pour la nation canadienne-française de Québec et du reste du Canada. Le « Parti national » de Mercier, qui se veut attaché exclusivement à la protection et à la promotion des intérêts des Canadiens français catholiques, n'est pas sans préfigurer des formations politiques ultérieures, également issues d'autres traumatismes politiques subis par le Québec, comme le Bloc populaire, né en 1942 de la victoire des partisans canadiens-anglais majoritaires de la conscription au plébiscite canadien du 27 avril 1942, et le Bloc Québécois, mis au monde en 1991 dans le sillage du rejet de l'accord du lac Meech.

Porté au pouvoir au début de 1887, après avoir dirigé l'opposition officielle en Chambre pendant quatre ans et avoir constamment et durement combattu l'hégémonie du Parti conservateur et d'une partie importante de l'Église catholique, Mercier exerce le pouvoir avec énergie, ambition, appétit, esprit d'entreprise, de façon flamboyante et éloquente, jusqu'à la fin de 1891. Au moment où il est au zénith de sa trajectoire politique, après une grande victoire électorale en 1890 et un voyage triomphal en France et en Italie où il est reçu et décoré par le président de la République française et par le pape Léon XIII, une combinaison de magouilles politiques d'un entourage qu'il contrôle insuffisamment, mais dans lesquelles il n'a pas vraiment été impliqué, et une faillite financière au sens strict du terme avec des dettes quatre fois supérieures à ses actifs, donnent à ses adversaires les moyens de le chasser définitivement du pouvoir. Promoteur inlassable de l'union politique nationale des Canadiens français mais chef politique polarisant, Mercier peut certainement être tenu pour l'un des grands premiers ministres que le Québec a connus, en même temps qu'il vit la tragédie d'un leader politique habile, puissant, visionnaire, courageux, trahi et détruit par des failles de caractère qui ne pardonnent pas.

Pour illustrer ce qui vient d'être dit, à la fois quant à la grandeur de l'homme politique et quant aux faiblesses de l'homme, il faut rappeler les grandes étapes de sa vie et expliciter les lignes de force de sa pensée et de son action politiques.

## ORIGINES ET PREMIÈRE FORMATION D'UN HOMME POLITIQUE

Honoré Mercier naît le 15 octobre 1840, à Saint-Athanase d'Iberville, cinquième fils d'un père cultivateur. Il est de la septième génération d'une lignée dont le premier ancêtre, Julien, est arrivé en Nouvelle-France vers 1650. Son père Jean-Baptiste exerce une influence importante sur le jeune Honoré. Grand admirateur de Louis-Joseph Papineau, il a été impliqué dans la Rébellion de 1837-1838 : il a tiré quelques coups de feu, il a caché d'autres patriotes plus compromis que lui et les a conduits à la frontière des États-Unis, il a été emprisonné quelque temps par les autorités. À ses fils, Jean-Baptiste a appris qu'ils étaient membres d'un peuple « conquis, mais jamais soumis ». En 1852, il amène ses fils aux célébrations de la Saint-Jean-Baptiste au village voisin de Saint-Jean-sur-Richelieu. Honoré y entend des discours patriotiques, dont celui d'un avocat, journaliste et homme politique, Charles Laberge, qui fait l'éloge des Fils de la Liberté. Il vit, ce jour-là, une initiation saisissante à la politique et à l'histoire récente et au culte de la nationalité canadienne-française. Il en conservera un très vif souvenir toute sa vie et même plus qu'un souvenir, une véritable orientation de fond de sa pensée politique.

Un temps commissaire d'école et donc valorisant l'éducation, Jean-Baptiste a fait instruire ses fils. Sur ce point aussi, le père influencera fortement le fils. C'est ainsi qu'Honoré entreprend en 1854 le cours classique offert par les Jésuites au collège Sainte-Marie de Montréal. Cette expérience scolaire semble à tous égards heureuse. Honoré organise des débats, développe ses talents oratoires, siège au conseil des jeux, commande un corps de milice, lit avidement, notamment les auteurs classiques, découvre et admire la France, entend aussi des hommes politiques tels Papineau. Il étudie avec application. Au total, il sort heureux de ses études classiques et très reconnaissant pour ses éducateurs jésuites envers lesquels il se reconnaîtra une très grande dette qu'il s'efforcera de rembourser une fois devenu premier ministre.

Ses études classiques terminées, Mercier s'adonne à compter de 1862 à l'étude du droit, à Saint-Hyacinthe d'abord chez des avocats libéraux, puis à Montréal en 1864. Son certificat d'admission à l'étude de la profession d'avocat est daté du 7 avril 1862 et est signé par Antoine-Aimé Dorion, bâtonnier, et par Médéric Marchand, secrétaire du Barreau. L'avocat Augustin-Cyrille Papineau figure sur son brevet d'étudiant en date du 17 avril. Il achèvera sa formation d'avocat à compter de 1864 auprès de Médéric Marchand, à Montréal, avec transfert du brevet d'étudiant à ce dernier en date du 20 janvier 1864. Parallèlement, il devient journaliste, puis correspondant parlementaire, puis rédacteur en chef du journal conservateur

proche de Georges-Étienne Cartier, le *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Il est admis au Barreau le 3 avril 1865, quelques jours après le décès de son père. Le droit sera pour lui une source de revenus et aussi de relations et d'influences utiles pour une carrière politique. Il pratiquera à Saint-Hyacinthe jusqu'à son installation à Montréal en 1881. L'admission à la pratique du droit lui permet aussi de pouvoir épouser, le 29 mai 1866, Léopoldine Boivin, qu'il a rencontrée à la fin de 1862, dont il s'est épris sur-le-champ, qui sera le grand amour de sa vie et sera la mère de sa fille aînée, Élisabeth. À ses yeux, Léopoldine est « *belle comme une Vierge de Murillo* ». Hélas! Léopoldine, souffrant depuis longtemps d'une santé fragile, meurt le 16 septembre 1869. Avare de confidences sur cet aspect de sa vie, il demeurera inconsolable du décès de Léopoldine. Le 8 mai 1871, il épouse une cousine de sa première femme, Virginie Saint-Denis, qui l'accompagnera toute sa vie et lui donnera trois enfants.

## PREMIERS ENGAGEMENTS POLITIQUES

Tout en poursuivant ses études de droit, Mercier s'implique activement en politique. Il participe en 1863 à une élection partielle au service du candidat conservateur, le beau-frère de Georges-Étienne Cartier, contre l'un des avocats du bureau où il effectue ses études, Maurice Laframboise. Ce dernier est élu. Dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, il commente des enjeux politiques. Il évoque l'indépendance du Canada de l'Angleterre compte tenu que cette dernière ne serait peut-être pas prête à défendre militairement le Canada contre une volonté annexionniste des États-Unis et qu'elle veut entre-temps que le pays la compense financièrement pour les soldats britanniques qu'elle y maintient. Plus encore, Mercier s'insurge contre la demande croissante du Haut-Canada d'obtenir au Parlement du Canada-Uni la représentation selon la population. Au moment de la création de l'Union, la population du Haut-Canada étant moindre que celle du Bas-Canada, on a consenti au Haut-Canada la parité de représentation parlementaire avec le Bas-Canada. À présent que le Haut-Canada est plus peuplé, il réclame la représentation selon la population : trahison inacceptable pour Mercier qui voit dans un tel arrangement la « *mort sociale du peuple canadien-français* ». Il critique aussi, dans un texte du 31 décembre 1862, l'esprit de parti qui fait que si « *cette action, cette mesure vient de nos adversaires, je la condamne* ». Il comprend que la division politique opposant des Canadiens français à d'autres Canadiens français ne peut qu'être préjudiciable aux intérêts supérieurs de la nation. Mais, il est souvent coincé par la dualité des partis politiques, laquelle contribue aussi beaucoup à l'instabilité des gouvernements du Canada-Uni. À l'époque, Mercier, malgré les sympathies

politiques de son père, malgré qu'il ait des patrons libéraux, est plutôt près des conservateurs. Il ferraille notamment contre les libéraux, plus radicaux, trop intransigeants et critiques envers le clergé, comme ceux de l'Institut canadien ou encore Louis-Antoine Dessaulles, que combat féroce­ment l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget. Pour sa part, Mercier agit comme cofondateur en 1865 et président d'un cercle appelé l'Union catho­lique de Saint-Hyacinthe qui combat l'Institut canadien de la ville.

Mais de grands changements politiques se préparent au Canada. Les difficultés de l'Union de 1840, comme la présence grandissante des États-Unis au sud, amènent des discussions entre les deux provinces du Canada-Uni d'une part, et le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse d'autre part, pour former une plus large union de colonies britanniques d'Amérique du Nord. Ce projet est piloté par des politiciens conservateurs, comme Cartier. Le projet accroîtrait la minorisation à la fois démographique et politique des Canadiens français dans un ensemble politique plus vaste, ce qui trouble profondément Mercier. Incapable de soutenir le projet confédératif au journal, il démissionne du *Courrier* à l'été 1864. Cela lui est difficile; cependant, il préfère abandonner sa première famille politique plutôt que ses idées. Il retournera brièvement au journal en 1866, mais le quittera de nouveau pour une question de principe. En effet, alors que le Parlement du Canada-Uni refusait certaines demandes des deux colonies maritimes associées au projet de confédération, Georges-Étienne Cartier acceptait que le Bureau colonial de Londres procède lui-même à l'arbitrage du différend. Pour Mercier, la nation passe avant le parti. Le Parlement britannique adopte l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1867. Mercier finit par se résigner au projet de confédération et il se joint au Parti libéral la même année. Si la politique le passionne toujours, ses perspectives personnelles à cet égard sont bien incertaines, puisqu'il a abandonné les conservateurs et est une recrue dans les rangs libéraux. Le décès de Léopoldine et l'obligation de gagner sa vie convergent pour le plonger plus que jamais dans son travail d'avocat, notamment en matière criminelle.

## LE « PARTI NATIONAL » DE 1871 ET L'ÉLECTION AU PARLEMENT FÉDÉRAL

En 1871, des jeunes libéraux, dont Mercier, et des jeunes conservateurs, en désaccord avec l'autorité de Cartier et avec le « Programme catholique » que les ultramontains imposent à leur parti, forment un premier « Parti national » avec un programme voué d'abord aux intérêts des Canadiens français. Ce programme comporte des propositions applicables pour certaines au Québec

et pour d'autres au Canada. Parmi ces propositions, plusieurs demeureront chères à Mercier tout au long de sa carrière politique : abolition du Conseil législatif, réforme des lois électorales (scrutin secret, fin du double mandat), réforme de l'administration de la justice, réforme des lois d'éducation (dont la création d'écoles des métiers et l'amélioration de l'enseignement), octroi de terres gratuites aux colons, contrats de travaux publics aux plus bas soumissionnaires, développement de chemins pavés. Ce programme est prêt pour les élections fédérales qui se tiennent le 28 août 1872. Mercier, secrétaire du « Parti national », est accepté comme candidat du Parti libéral et il est élu député de Rouville.

Au Parlement fédéral, Mercier prend le temps d'apprendre avant d'intervenir. Le 14 mai 1873, il prononce un grand discours, minutieusement préparé comme il a appris à le faire comme plaideur devant les tribunaux. Deux années plus tôt, la législature du Nouveau-Brunswick a adopté une loi qui abolit pratiquement les droits scolaires des catholiques, tant Irlandais qu'Acadiens francophones de la province, droits à l'école confessionnelle pourtant protégés par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Un député fédéral du Nouveau-Brunswick propose à la Chambre des communes une motion demandant le désaveu par le gouvernement fédéral des lois scolaires discriminatoires adoptées par cette province. L'enjeu est complexe, notamment pour les députés québécois au Parlement fédéral. En effet, selon l'AANB, l'éducation est une compétence exclusive des provinces ; faire désavouer une loi provinciale en matière d'éducation par le gouvernement fédéral risque de créer un dangereux précédent pour l'autonomie des provinces, notamment du Québec. Par contre, ce qui est en cause, ce sont les droits scolaires des minorités catholiques, souvent de langue française, partout au Canada. Mercier donne préséance à la protection des droits des minorités. À ses yeux, tous les députés doivent se porter à la défense des droits des minorités, car de telles minorités se retrouvent partout au Canada, notamment au Québec. Et si on laisse sacrifier les droits des minorités religieuses et linguistiques dans une province, on ouvre une véritable boîte de Pandore. Ce genre de considérations ne sert pas l'orateur auprès des dirigeants du Parti libéral, malgré le résultat net de ce grand discours qui a pour conséquence de mettre le gouvernement conservateur de John A. Macdonald en minorité. Ce dernier se tire d'affaire en envoyant le dossier au Conseil privé à Londres. Il sera toutefois renversé plus tard la même année à propos de sollicitation de fonds auprès du Canadien Pacifique. Un gouvernement libéral est formé sous Alexander Mackenzie. Personne ne songe à Mercier comme ministre : sa liberté de propos dans son discours du 14 mai, une allusion à une éventuelle indépendance du Canada, dérangent les libéraux. Sans majorité, le premier

ministre Mackenzie décide de convoquer des élections pour janvier 1874. Pour le comté de Rouville, les dirigeants du parti préfèrent à Mercier un autre candidat, plus docile et moins menaçant. Mercier décide de se retirer, car être candidat indépendant aurait divisé le vote libéral et fait élire le candidat conservateur. Il lui faut donc retourner à la pratique du droit.

## LA LONGUE MARCHÉ VERS LE POUVOIR

Après son bref passage comme député au Parlement fédéral, Mercier n'en a certainement pas fini avec la politique. Mais il lui faudra accepter une longue marche d'une douzaine d'années pour parvenir au pouvoir ; et cette marche se poursuivra malgré qu'elle débute par les amères défaites qu'il subit.

Les conservateurs sont solidement installés au pouvoir à Québec depuis les débuts de la Confédération. À Ottawa, le gouvernement libéral d'Alexander Mackenzie sera un interlude entre deux longues dominations conservatrices, de 1867 à 1873 et de 1878 à 1896. De manière générale, l'Église catholique est à l'aise avec le Parti conservateur et une bonne partie de ce dernier adhère sans difficulté au « Programme catholique » de la mouvance ultramontaine de l'Église, dont l'évêque de Trois-Rivières, Mgr Louis-François Lafèche, est l'un des plus puissants porte-parole. En plus, le « libéralisme » que professe le Parti libéral au Canada et, surtout, au Québec est assimilé à divers courants idéologiques et politiques portant le même nom ici et en Europe et qui sont jugés hostiles à l'Église, au clergé, à la religion catholique. Il est vrai que nombre de « libéraux » québécois, de Louis-Joseph Papineau aux « Rouges » et aux membres de l'Institut canadien, avaient pris leurs distances avec l'Église, pour dire les choses sobrement. Il faut se souvenir aussi qu'en 1864, le pape Pie IX publie son célèbre *Syllabus* relevant les « principales erreurs de notre temps », dont le libéralisme et le socialisme. Ceci a pour conséquence que les candidats libéraux aux élections provinciales ou fédérales sont nettement désavantagés par leur étiquette politique par rapport à ceux du Parti conservateur, jugés plus fidèles aux enseignements du catholicisme. En 1877, Wilfrid Laurier, membre du Parti libéral et animé de grandes ambitions politiques, décide de prendre le taureau par les cornes. Il prononce à Québec, le 26 juin, un discours dans lequel il distingue soigneusement et méticuleusement le libéralisme canadien, qui est d'inspiration britannique plutôt que française ou italienne et qui est politique et réformiste plutôt que révolutionnaire, du libéralisme européen anticlérical et anticatholique. Ce discours positionne Laurier comme grand leader politique libéral au Québec et aussi au Canada et commence un long processus de dédouanement théologique et moral du libéralisme canadien.